

LE PETIT LIVRE DES SWISS GAAP RPC · CHAPITRE 1.4 · FICHE DE RÉVISION, STYLE EXAMEN

RPC 3 · Présentation et structure

Swiss GAAP RPC 3 (présentation et structure) La RPC 3 fixe l'ordre et le minimum des postes du bilan et du compte de résultat. Elle laisse choisir entre deux façons de présenter le résultat : par nature ou par fonction.

1 L'essentiel à savoir par cœur

- Bilan : actifs circulants puis immobilisés ; dettes à court puis à long terme ; capitaux propres.
- Compte de résultat **par nature** (matières, personnel, amortissements…) ou **par fonction** (coût des ventes, ventes, administration).
- Ce qui est **hors exploitation** ou **extraordinaire** se présente à part.
- Les capitaux propres ont leur tableau de variation : capital, réserves, résultat, dividendes.

2 façons par nature ou par fonction	**à part** hors exploitation et extraordinaire	**+ 1 tableau** variation des capitaux propres	**N−1** toujours à côté

2 La base légale, article par article

- Structure minimale du bilan et du compte de résultat, avec des intitulés clairs ; on peut détailler davantage.
- Compte de résultat par nature ou par fonction. Par fonction, l'annexe donne en plus les charges de personnel et les amortissements.
- Les résultats hors exploitation et extraordinaires sont présentés séparément.
- Tableau de variation des capitaux propres : il explique le passage des capitaux propres d'ouverture à ceux de clôture.
- Mêmes structures d'une année à l'autre, avec les chiffres de l'exercice précédent.

3 Les règles, cas par cas

Sujet	Code des obligations	Swiss GAAP RPC
Bilan	Structure minimale fixée par l'art. 959a	Structure minimale de la RPC 3, très proche
Compte de résultat	Par nature ou par fonction (art. 959b)	Par nature ou par fonction
Hors exploitation, extraordinaire	Postes séparés (art. 959b)	Postes séparés
Variation des capitaux propres	Pas exigée (seulement en annexe pour certains éléments)	Tableau exigé
Comparaison	Chiffres de l'exercice précédent (art. 958d)	Chiffres de l'exercice précédent

4 La méthode, dans l'ordre

1. Choisir nature ou fonction et s'y tenir.
2. Séparer hors exploitation et extraordinaire.
3. Établir le tableau de variation des capitaux propres.
4. Par fonction : personnel et amortissements en annexe.

> **« Par nature, on dit ce qu'on a consommé. Par fonction, on dit à quoi ça a servi. »**

6 Les pièges

Par fonction, la variation de stock disparaît comme poste : elle est déjà dans le coût des ventes. L'oublier fait compter deux fois les 20.

7 Le cas type du chapitre

Esquisse SA : de la nature à la fonction. Compte de résultat par nature : chiffre d'affaires 1 000 ; variation du stock de produits finis +20 ; matières 400 ; personnel 300 (production 200, vente 60, administration 40) ; amortissements 100 (production 70, vente 10, administration 20) ; autres charges 80 (production 30, vente 30, administration 20).

a. Calculez le résultat par nature.

b. Présentez le compte de résultat par fonction.

c. Que doit ajouter l'annexe dans la présentation par fonction ?

Corrigé en fin de fiche.

10 Questions d'examen

1. Vrai ou faux ? Le compte de résultat peut être présenté par fonction.
2. Vrai ou faux ? Les RPC exigent un tableau de variation des capitaux propres.
3. Vrai ou faux ? Par fonction, l'annexe n'a rien à ajouter.
4. Vrai ou faux ? Les éléments extraordinaires se mélangent au résultat d'exploitation.
5. Cas express : Par fonction, où va la variation du stock de produits finis ?
6. Résolvez le cas type de la section 7, « Esquisse SA : de la nature à la fonction », questions a à c.
7. Citez les étapes de la méthode, dans l'ordre, et la base légale du chapitre.

11 Corrigés

1. Vrai : Ou par nature.

2. Vrai : RPC 3 et cadre conceptuel.

3. Faux : Charges de personnel et amortissements.

4. Faux : Ils sont présentés à part.

5. Dans le coût des ventes. Elle n'apparaît plus comme poste séparé.

6.

1. 1 000 + 20 − 400 − 300 − 100 − 80 = **140**.

Poste	Calcul	Francs
Chiffre d'affaires		1 000
Coût des ventes	400 + 200 + 70 + 30 − 20 de stock	−680
Marge brute		320
Charges de vente	60 + 10 + 30	−100
Charges d'administration	40 + 20 + 20	−80
Résultat		140

3. Le total des charges de personnel (300) et des amortissements (100).

7. 1) Choisir nature ou fonction et s'y tenir. ; 2) Séparer hors exploitation et extraordinaire. ; 3) Établir le tableau de variation des capitaux propres. ; 4) Par fonction : personnel et amortissements en annexe. Base : Swiss GAAP RPC 3 ; CO art. 958d, 959a et 959b.